64 Ans !

On n'en veut TOUJOURS PAS !

Ensemble pour obtenir le retrait et la justice sociale !

L'intersyndicale soutient la proposition de loi supprimant le report de l'âge légal et l'allongement de la durée de cotisation. Elle appelle solennellement les député.es à la responsabilité en votant favorablement ce texte.

L'intersyndicale réaffirme que c'est une question de justice sociale. Cette réforme des retraites est injuste et brutale tout comme l'est par exemple la dégressivité des allocations chômage, la conditionnalité d'accès au RSA ou des bourses étudiantes. A l'inverse, pour l'intersyndicale, l'enjeu du pouvoir d'achat est central. Elle porte notamment la nécessaire augmentation des salaires, des retraites et pensions, des minimas sociaux et des bourses d'études. Nous continuerons à travailler ensemble pour plus de justice sociale.

Pas de justice sociale sans liberté syndicale !

Pour cela l'action militante est fondamentale et ne peut supporter aucune forme de discrimination et encore moins de criminalisation.
Partout en France des militants sont empêchés, poursuivis et condamnés pour des actions dans le cadre de la lutte syndicale, associative ou citoyenne : dissuasion d'exercer le droit de grève par licenciement (Leclerc Vallauris), convocation au commissariat/gendarmerie, garde à vue ou arrestation violente au domicile (syndicaliste Verbaudet).
Dans le Lot, deux militants ont été convoqués pour des motifs graves non avérés : menace de crime ou de délit contre des personnes ou des biens, violences et actes d'intimidation envers un chargé de mission de service public. Cette convocation s'est transformée en garde à vue.

Nous refusons toutes mesures d'intimidation, de répression et de criminalisation à l'encontre de responsables syndicaux ou de simples manifestants. Les libertés syndicales, les droits et moyens (locaux) ne peuvent être remis en cause. **Nous condamnons la dérive autoritaire et répressive de ce gouvernement en période de refus massif de cette loi de régression des retraites, et exigeons l'amnistie de tous militants incriminés.**

L'intersyndicale appelle à participer au :

RASSEMBLEMENT

MARDI 30 MAI

CAHORS : 12H30 Place Chapou (Pref)

Restons toutes et tous mobilisé.es le 6 juin pour le retrait de la réforme des retraites.

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique - Cahors, le 25/05/2023